



**Efficace
avec vous !**

**Élections paritaires
le 2 décembre 2008
Votez CGT**

■ La garantie de nos qualifications au service de l'École de la République

La qualité du service public d'éducation passe par de nécessaires créations d'emplois car des besoins croissants en enseignants, en personnels d'encadrement, de vie scolaire, d'orientation ne sont pas assurés actuellement.

Cette réalité est en décalage avec la volonté du gouvernement de supprimer un fonctionnaire sur deux.

En matière de destruction d'emplois publics, X. Darcos a "changé de braquet" ! 11 200 emplois en moins cette rentrée, 13 500 programmés à la rentrée 2009, plus de 40 000 suppressions au total pour les trois prochaines années !

Cela se traduit par la multiplication d'heures supplémentaires sous payées, des stages pendant les congés scolaires..., en application du "Travailler plus pour gagner plus" refusé pourtant par une majorité de salariés.

Pour la CGT, l'emploi qualifié est seul à même de répondre aux exigences de qualité d'une école garantissant la réussite de tous.

Pour la CGT Éduc'action, il faut au contraire créer et pérenniser de nouveaux métiers, de nouvelles missions et améliorer l'existant : de la reconnaissance du titulaire remplaçant en passant par l'assistance administrative aux directeurs dans les écoles, à l'intégration des enfants handicapés, à l'administration des réseaux informatiques, à l'encadrement et le suivi en matière d'orientation...

■ Projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels Danger !

Cette loi prévoit :

- une réorientation professionnelle si l'emploi est susceptible d'être supprimé,
- une mise en disponibilité d'office ou une admission à la retraite lorsque le fonctionnaire a refusé successivement trois emplois publics correspondant à son grade,
- une nomination dans des emplois permanents, à temps incomplet, cumulés et relevant d'administrations différentes.

**Le décret De Robien n'a pu le faire,
cette future loi pourra le réaliser.**

Son application risque d'aggraver les conditions de travail de tous les collègues qui ne peuvent assurer un service complet dans leur discipline de recrutement.

Sont particulièrement menacés les collègues victimes de mesure de carte scolaire et les TZR.

Restons vigilants. Empêchons l'administration de s'emparer de ce texte pour imposer aux collègues des missions qui ne correspondent pas à leurs qualifications.

Entre réformes et RGPP une autre conception de l'école !

La RGPP ⁽¹⁾ se traduit par un assaut sans précédent contre l'école. L'objectif budgétaire guide officiellement la réforme du système éducatif : productivité accrue des personnels, réorganisation des enseignements...

Ainsi, les choix économiques l'emportent sur l'ambition éducative. Parallèlement, les réformes en cours portent une autre conception que ce que doit être l'éducation.

Sont privilégiées les logiques de performance, de concurrence entre établissements, d'élitisme entre élèves, de renoncement et d'exclusion pour les plus faibles, d'instruction plus que d'éducation...

L'État "ignore" les causes sociales de la réussite ou de l'échec, se dédouane de toute responsabilité politique et d'engagement collectif. Il renvoie à l'individu cette responsabilité dans sa "capacité" à tirer partie de son "parcours de formation", de surmonter la sélection, d'assumer son orientation...

Un premier bilan ministériel de la suppression de la carte scolaire montre que très peu d'élèves de condition modeste ont rejoint les établissements les plus convoités, que l'objectif de mixité sociale a été peu pris en compte, que l'exigence de donner satisfaction aux élèves boursiers "ordinaires" a été relégué au second plan...

Deux projets d'école s'affrontent !

• L'un prôné par le gouvernement et tous ceux, minoritaires pourtant, qui signent les protocoles Darcos (bac pro 3 ans, semaine des 4 jours, réforme du lycée...).

Ce projet s'inscrit dans la logique ultralibérale du gouvernement. Il conduira à l'exclusion d'une grande partie des élèves en difficulté.

• **L'autre défendu par la CGT, partagé par de nombreux acteurs de l'éducation, promeut une école dont l'objectif premier est la réussite de tous, en matière de formation, de qualification et d'émancipation.**

A ce titre, la qualité du service public d'éducation passe par le rétablissement des moyens perdus, la création d'emplois répondant aux besoins, la reconnaissance statutaire de la "professionnalité" des personnels et du travail collectif, garantie par une réelle formation initiale et continue.

Pour imposer notre conception de l'éducation et nos exigences d'égalité territoriale, de mixité sociale et de moyens budgétaires nécessaires pour les garantir,

**la CGT vous appelle à voter pour ses
représentants, le mardi 2 décembre,
lors des élections professionnelles.**

⁽¹⁾ Révision Générale des Politiques Publiques

Mettre la société au service de l'école.

Si l'on veut que l'école réponde à la réussite de tous en dehors de toute influence de la condition sociale des élèves, que l'école permette à chaque jeune d'acquérir une formation générale et professionnelle débouchant sur une qualification reconnue, d'accéder à la culture et à la citoyenneté, une véritable démocratisation de notre système éducatif s'impose. Celle-ci passe par une politique donnant la priorité à l'éducation, publique et laïque, et par l'égalité de l'offre éducative sur l'ensemble du territoire.

■ Premier degré

• **Base élève** : ce fichier de tous les élèves scolarisés, qui organise la "traçabilité" de chacun, est un vecteur de fichage généralisé et de contrôle social.

• **Maternelle** : les propos méprisants du ministre envers les enseignants (et les enfants) sont une menace pour la scolarisation, notamment des 2 et 3 ans...

• **La tendance actuelle traduit d'ailleurs une chute de 8 % en 3 ans !**

• **Élémentaire** : réduction et réorganisation du temps scolaire ne respectant pas les rythmes de l'enfant, réhabilitation de programmes et de méthodes rétrogrades privilégiant la forme plus que le sens, sollicitant les automatismes plus que l'intelligence et creusant les écarts entre élèves.

• **La difficulté scolaire se renforcera dès le primaire, les enfants des milieux les plus défavorisés en seront les premières victimes.**

■ Empêcher les EPEP

"Il nous faut de vrais patrons"... C'est l'objectif que X. Darcos fixe aux Etablissements publics d'enseignement primaire (EPEP).

Leur déploiement, à titre expérimental, mis en place contre l'avis de tous, et demain leur généralisation, consacrent un

rôle décisionnel prépondérant aux élus politiques locaux, caporalisent l'école et ne garantissent en rien l'égalité de traitement des territoires.

• **C'est une école démocratique qu'il nous faut avec des moyens, des droits collectifs et un pouvoir décisionnel pour les enseignants et les usagers au sein des conseils d'école.**

■ Collège

N. Sarkozy voulait sortir de "l'impasse du collège unique". Il l'a fait.

L'individualisation des parcours pour les collégiens les plus en difficulté, la découverte précoce de l'entreprise et des métiers, le DIMA (dispositif d'alternance, dès 15 ans) remplaçant l'Apprentissage junior, sont confirmés.

• **Le renoncement à faire réussir chaque élève au sein d'un "collège pour tous" et la remise en cause du droit à l'éducation jusqu'à 16 ans sont, sans état d'âme, adoptés.**

■ Réforme du lycée

Un tronc commun annuel avec des disciplines communes, quatre modules semestriels de découverte ou d'approfondissement, à choisir dans quatre groupes de disciplines, l'accompagnement scolaire pour tous... Cette architecture "à la carte" risque de hiérarchiser les disciplines, de recréer des filières d'excellence, de remettre en cause la pérennité de la voie technologique...

Et surtout la réforme se soldera par 17 000 suppressions d'emplois pour le lycée.

• **La CGT Educ'action a quitté la table de discussion sur cette réforme, le 17 septembre 2008 !**

• **Elle a fait des propositions au ministre pour un lycée démocratique et respectueux de l'égalité des trois voies générale, technologique professionnelle.**

• **(voir nos "Repères revendicatifs" et notre "Spécial lycée") (1).**

■ Voie professionnelle

Généralisation du Bac Pro en 3ans, suppression des BEP, développement de l'apprentissage... Comment en réduisant la formation de 4 à 3 ans, les élèves de la voie professionnelle pourraient-ils rattraper les retards, notamment en enseignement général, accumulés depuis le primaire ou le collège ?

• **L'objectif est toujours le même, récupérer des emplois : encore 20 000 au moins !**

■ Soutien individualisé Accompagnement scolaire

Très médiatisés, ils sont mis en place dans les écoles, collèges, lycées et proposés aux élèves en difficulté, hors temps scolaire, le soir et pendant les vacances. Ils sont encadrés par des enseignants volontaires, payés en HS, des AEd, des étudiants, des bénévoles, des retraités...

• **Le but est de masquer la réduction de moyens statutaires (RASED : 3 000 postes en moins). Seule est efficace la prévention en classe, avec de vrais moyens, non la remédiation externalisée.**

■ Éducation Prioritaire

"Déposer le bilan des ZEP" (N. Sarkozy) n'est plus à l'ordre du jour.

Dans la même logique d'excellence et de performance, le ciblage de moyens renforcés, centrés sur des équipes par établissement et réseau, volontaires, formées et mieux payées, a été préféré à un ciblage de zones intégrant les effets des inégalités sociales.

• **Le plan "ambition réussite" est reconduit... avec ses dérivés : redéploiement des moyens sur un quart des ZEP, renoncement pour les autres, élitisme pour quelques élèves...**

■ Plan Marshall de la formation

Mis en place en 2007 pour les jeunes en rupture scolaire, il s'appuie sur un renforcement des écoles de la deuxième chance pour promouvoir la "discrimination positive à la française".

• **On ne réduit pas la fracture scolaire mais on envoie quelques ambulances !**

■ Plan espoir banlieues

Accompagnement éducatif, pôles d'excellence et émergence d'une "élite des quartiers", ouverture de 50 classes dans le privé... et comme financement 200 millions d'euros "réaffectés" !

• **Faute d'un plan d'ampleur contre la ségrégation et l'échec scolaire, les gens de ces quartiers devront se contenter d'espoir...**

de l'école de la République !

■ RASED

Le transfert, programmé pour 2009, de 3 000 enseignants spécialisés des RASED vers les classes de milieu ordinaire, entraîne la semaine de 4 jours, la création des 60 h de soutien globalisé, et **l'externalisation du traitement de la difficulté scolaire.**

Résultat : 3 000 postes supprimés et la disparition des RASED programmée.

Les organisations signataires du protocole au printemps dernier partagent avec le gouvernement la responsabilité de cette mort annoncée.

Le risque était connu... L'an dernier, X. Darcos annonçait qu'il voulait "stabiliser" les RASED. Il s'agissait de réduire l'intervention des enseignants de RASED à quelques écoles "classées ZEP", première attaque "vendue" sous le couvert de l'insuffisance des moyens d'intervention des équipes spécialisées.

Nous condamnons cette politique de la terre brûlée.

Pour la CGT, et parce que tous les enfants sont capables, il faut au contraire développer une formation renouvée pour des enseignants spécialisés plus nombreux. Il faut créer des postes permettant de fonctionner véritablement en réseaux pour traiter efficacement toutes les formes de difficulté scolaire et combattre l'échec.

■ Autonomie des EPLE

Cela peut cacher le pire ou le meilleur... Nous sommes opposés à toute autonomie administrative renvoyant à une caporalisation des personnels d'encadrement.

D'un point de vue pédagogique, nous sommes favorables à la mise en oeuvre de projets d'établissement d'équipes éducatives mais il faut une garantie de mise en oeuvre démocratique avec validation par le CA, contrôle par les représentants des personnels dans les CTP des choix retenus à l'échelle académique, départementale, locale, en toute transparence.

Il faut l'assurance d'un cadrage national avec des seuils minimums nationaux de dédoublement et des moyens supplémentaires sur des critères objectifs, des heures en décharge de service face à élèves dédiées à la concertation et aux réunions (...) à inclure dans l'emploi du temps.

■ Formation initiale : les métiers s'apprennent

La professionnalité enseignante ne peut se réduire ni à la vocation ni à un référentiel de compétences.

L'identité de nos métiers passe par une approche globale de la profession et ne peut se réduire aux seuls aspects disciplinaires ou aux méthodes pédagogiques sauf à passer à côté des finalités et de l'enjeu social et économique que représente l'éducation. **La formation initiale, à travers les IUFM, doit donc être profondément confortée car c'est un outil indispensable pour transformer l'école.**

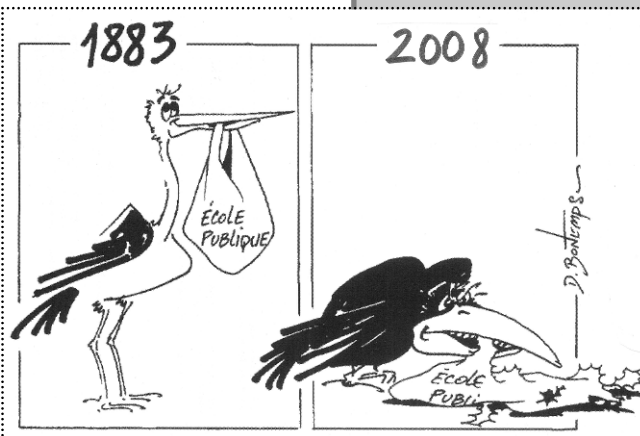
Une formation initiale de qualité, cela nécessite de développer une véritable politique de pré recrutement, **de reconnaître le niveau master à l'issue de la formation initiale et non, en préalable, selon le projet gouvernemental, d'allonger la formation initiale de 2 à 3 ans, d'instaurer un service à mi temps pour les néo titulaires avec tutorat pendant les deux premières années.**

■ Formation continue : un droit pour ceux qui forment

Enseigner à des générations d'élèves, faire évoluer ses pratiques, sa carrière, s'épanouir dans le métier... nécessitent un réel accès à la formation continue. **Ce droit est quasi inexistant dans un ministère dont c'est pourtant la spécialité !**

La CGT exige la déclinaison de l'accord de 2004 portant sur le droit individuel à la formation (DIF), de proximité, pris à 100 % sur le temps de travail.

Celui-ci doit permettre d'accéder à des qualifications supplémentaires en lien, ou pas, avec le métier d'origine et à la validation des acquis de l'expérience (VAE), bilan de compétences.



■ Des conditions de travail améliorées, des métiers revalorisés

Pour la CGT Éduc'action, cela nécessite le strict respect des qualifications et des affectations selon le concours d'origine. Nous nous opposons notamment au rétablissement de la bivalence en collège.

La stabilité des équipes éducatives doit redevenir la norme. Cela passe par l'abandon d'une gestion purement comptable, des services éclatés sur plusieurs établissements, du recours aux personnels précaires sur des emplois de substitution.

Cela induit une mission de titulaire remplaçant, définie et reconnue, dans le premier comme dans le second degré. Comme elle nécessite expérience et motivation, elle ne doit pas échoir, par défaut, aux jeunes collègues.

Pour être efficace, cette mission doit être

bien délimitée et abonder en postes supplémentaires.

L'obligation du remplacement à l'interne, totalement inopérante, s'impose tout comme le recours aux heures supplémentaires et toute velléité de créer une agence intérim du remplacement.

La revalorisation de notre métier passe aussi par une reconnaissance statutaire du travail collectif ou en lien avec les différents acteurs de la communauté éducative : concertation, évaluation, participation à l'orientation en lien avec les COPsy, rôle de professeur principal, traitement de la difficulté scolaire, participation à la vie de l'établissement, statut de l' élu représentant les personnels, par exemple au sein des instances locales...

■ Une réduction du temps de travail sans annualisation !

Les enseignants assurent un temps hebdomadaire devant élèves auquel il faut ajouter l'ensemble des charges de recherche, de conceptualisation, de mise en oeuvre et de synthèse pour déterminer le temps total de travail (évalué par le ministère lui même à 40h30).

Le gouvernement tente d'imposer flexibilité et annualisation à travers, notamment, la modulation au lycée ou la globalisation des horaires à l'école (108 h à l'heure près), la réorganisation des examens, les stages hors temps de travail, les journées banalisées pour les projets pédagogiques et sorties scolaires...

Au bout du compte, le ministère cherche à faire disparaître les repères collectifs du temps de travail, veut nous payer de manière différée avec des primes, et augmenter notre service.

Nous avons gagné dans l'enseignement professionnel la réduction de 23 ou 21 h à 18 h pour tous les PLP. Les obligations de service des autres corps du second degré sont inchangées et donc sans amélioration depuis 1950.

La CGT Educ'action revendique de passer à 16 h (certifiés) et 14 h (agré-gés) hebdomadaires effectives dans le secondaire, à 18 h devant élèves + 6 h de concertation (1^{er} degré).

■ La reconnaissance passe par le salaire

Le décrochage du point d'indice par rapport à l'évolution des prix est admis, tout comme l'écrasement de la grille de rémunération.

Un jeune professeur commence désormais à 1,3 fois le SMIC contre 2,4 il y a 20 ans.

Nous revendiquons, dans l'immédiat, un rattrapage de 6 % des salaires des enseignants et la prise en compte d'une perte moyenne de 20 % en 20 ans. Il faut ouvrir des négociations sur la réévaluation des salaires et l'intégration des indemnités dans le traitement, accélérer l'avancement de carrière (15 échelons sur 30 ans), prendre en compte toutes les années d'expérience professionnelle dans le calcul du reclassement de tous les enseignants titularisés et arrêter le recours systématique aux heures supplémentaires et aux primes.

Défendre et gagner des droits...

■ Ne perdons pas notre vie à la gagner !

La santé au travail est un droit mais aussi une condition incontournable de garantie de la qualité du service public.

Dans un secteur pris en tenaille entre suppressions d'emplois et exigences grandissantes en matière d'éducation, la souffrance au travail augmente.

Nous revendiquons :

- une protection contre les formes de violence et de harcèlement sur le lieu de travail,
- un suivi médical régulier par un accès réel à la médecine du travail,
- une prise en compte de la pénibilité de l'emploi (stress, risques et troubles psychosociaux, usure physique, maladies professionnelles, doivent être reconnus),
- la généralisation et le caractère décisionnel de l'inspection hygiène et sécurité et des CHS,
- l'activation de la reconversion au sein de la fonction publique avec des moyens spécifiques attribués.

■ La fin de carrière facilitée et une retraite digne

La CGT Educ'action exige la prise en compte de l'expérience professionnelle acquise dans l'évolution de la carrière sous forme de décharges de service statutaires et de départ anticipé, la réactivation de la cessation progressive d'activité et du congés de fin d'activité validés à taux plein pour la retraite, une réforme de fond des conditions de départ à la retraite remettant à plat la contre réforme de 2003 et s'appuyant sur une injection des financements nécessaires.

S'il y a de l'argent pour les banques, il y en a pour la protection sociale, d'autant que cette politique alimenterait la croissance.

■ Défendre le droit de grève et les droits syndicaux

Le service minimum d'accueil (SMA) a pour seul but de restreindre les capacités d'organisation collective et de riposte des personnels, alors que le gouvernement détruit l'école publique. **C'est une atteinte au droit de grève calqué sur le service minimum dans les transports**, qui assimile l'école à une garderie. Il divise les personnels en imposant aux plus vulnérables (agents, vacataires, contractuels, employés associatifs ou des collectivités...) de "casser" le droit de grève des enseignants.

Ensemble, défendons nos libertés syndicales. Exigeons l'abrogation du SMA !

Combattons-le en se déclarant tous grévistes 48 h avant tout appel à la grève !

Sans réaction de la part des enseignants, l'administration va restreindre notre droit à l'information syndicale en le rejetant hors présence des élèves.

De la garantie des droits collectifs dépend l'amélioration du droit au travail de chacun.



A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

4 p. Elections prof^{tes} 08

Je souhaite : ☐ me syndiquer ☐ prendre contact

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Grade ou corps Discipline

Etablissement

Code postal Commune

Tél E-mail

UNSEN-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr